

L'ALLIANCE IMMOBILIERE VARIN

91, avenue du 14 juillet
76300 SOTTEVILLE LES ROUEN
02 35 03 09 53

Barème des Honoraires de l'Agence

- Article 5 de la loi du 6 juillet 1989 -

- Article 6-1 de la loi du 2 janvier 1970 (loi Hoguet), loi ALUR du 24 mars 2014, en vigueur depuis le 27 mars 2014 -

TRANSACTIONS

Ventes de Maisons, Appartements et Terrains

10 % TTC du prix net vendeur jusqu'à 50.000 €

7 % TTC du prix net vendeur jusqu'à 200.000 €

6 % TTC du prix net vendeur jusqu'à 350.000

4 % TTC du prix net vendeur jusqu'à 500 000 €

Minimum de perception : 5 000 € TTC

Ventes de locaux commerciaux, professionnels, parts de sociétés, fonds de commerces

10 % HT du prix net vendeur

Minimum de perception : 4 500 € TTC

A la charge de l'acquéreur ou du vendeur précisé sur le mandat Il est précisé que les prix de vente s'entendent avant enregistrement et notaire.